



Sécurité routière 86

N°6 - octobre 2014

ÉDITO

Le programme des actions de sécurité routière de ce mois d'octobre a été particulièrement riche avec notamment les **Rencontres de la sécurité organisées du 8 au 11 octobre**.

Ces rencontres ont été l'occasion de recevoir dans les deux sous-préfectures d'arrondissement et dans les salons de la Préfecture, des élèves d'écoles primaires pour des goûters-échanges. Les enfants ont pu poser des questions de sécurité routière sur les déplacements doux et en

sécurité : trajets piétonniers ou en bicyclette.

Le 11 octobre, tous les acteurs de la sécurité du département se sont retrouvés à Poitiers, en centre-ville, pour présenter les missions de chacun et rencontrer le public. La coordination sécurité routière était évidemment présente, avec une voiture-tonneau.

En outre, la quasi-stabilité de l'accidentalité routière observée entre les mois de septembre 2014 et 2013 ne doit pas inciter les

conducteurs à relâcher leur vigilance. On déplore, en effet, au cours de la première quinzaine du mois d'octobre de dramatiques accidents mortels.

Ce mois d'octobre est également, pour les jeunes lycéens de la Vienne, celui de l'**opération Cocktails à gogo**, avec 7 représentations du 13 au 17 octobre.

Bonne route en toute sécurité !



Jérôme Harnois

Directeur de Cabinet,

Chef de projet sécurité routière,

Préfecture de la Vienne

Le panneau du mois : Carrefour à sens giratoire



Aménagement utilisé à des fins de fluidité et de sécurité, la France dispose de 30 000 carrefours à sens giratoire, c'est à dire la moitié de ceux existant dans le monde entier!

Leur impact en matière de sécurité routière est reconnu, notamment pour la circulation des véhicules à moteur (choc arrière ou latéral mais à vitesse réduite, d'où une très faible mortalité).

Le franchissement à bicyclette (avec risque de renversement) ou la traversée des piétons (juste à la sortie dans la phase de réaccélération des véhicules) y

est plus délicat et exige une attention très particulière.

Le principe, adopté en 1984 en France, est de céder le passage aux véhicules circulant déjà dans l'anneau dans le sens antihoraire.

Seul le clignotant indiquant la sortie de l'anneau est obligatoire. Il est toutefois souhaitable d'indiquer clairement ses intentions pour faciliter la fluidité du trafic et donc la sécurité. Il n'y a pas de position impérative du véhicule dans l'anneau lors du franchissement, toutefois les véhicules y changeant de file sont responsables en cas d'accident.

Les chiffres du mois

	septembre 2013	septembre 2014	variation
Accidents	38	43	+ 5
Tués	1	1	0
Blessés	55	56	+ 1
dont blessés hospitalisés	22	22	0

	janvier à septembre 2013	janvier à septembre 2014	variation
Accidents	216	291	+ 75
Tués	20	17	- 3
Blessés	279	404	+ 125
dont blessés hospitalisés	125	143	+ 18

Opération "carton jaune" :

Le 9 octobre après-midi, dans le cadre des Rencontres de la sécurité 2014, une opération « Carton jaune » d'alternative aux poursuites, s'est déroulée sur le parking du parc des expositions de Poitiers.

Cette action de prévention, organisée en application du Plan départemental de contrôles routiers (PDCR 2014), en partenariat avec le Procureur de la République, était proposée aux contrevenants pour les trois infractions suivantes :

- défaut de ceinture de sécurité,
- usage du téléphone au volant
- excès de vitesse de moins de 30 km/h.

Au total sur les douze points de contrôles routiers, 34 contrevenants ont été interceptés. Parmi eux, 19 (8 pour l'usage du téléphone, 8 pour excès de vitesse et 3 pour défaut de ceinture) ont opté pour la sensibilisation aux risques routiers. Ils étaient alors invités à participer aux trois ateliers suivants :

- atelier de sensibilisation aux risques liés à la vitesse et aux distracteurs de conduite, animé par l'association prévention routière ;
- atelier de sensibilisation aux dangers de la conduite sous l'emprise de l'alcool, animé par les intervenants départementaux de sécurité routière de la Préfecture ;
- témoignage d'un accidenté de la route, animé par l'association des victimes de



la route.

Enfin, deux démonstrations de désincarcération de victimes d'accidents de la route étaient effectuées par les pompiers du Service départemental d'incendie et de secours de la Vienne, en présence de Jérôme HARNOIS, Directeur de Cabinet de la Préfète de la Vienne, de Yoan COMBARET, Substitut du Procureur de la République, du Lieutenant-Colonel Hervé AUVITU de la Région de Gendarmerie Poitou-Charentes et du Commissaire divisionnaire Laurent SIAM, Directeur départemental adjoint de la sécurité publique. Afin de renforcer la prise de conscience du danger que représente le comportement des contrevenants, les rôles des victimes étaient interprétés par les conducteurs en infraction.

L'acteur de sécurité routière du mois :

Yann MEHEUX-DRIANO - IDSR
et président de l'association des victimes de la route

Depuis combien de temps et pourquoi êtes-vous impliqué dans la sécurité routière ?

En 1993 j'ai été victime du carambolage de Mirambeau dans lequel j'ai perdu mon épouse et mes deux enfants.

Avant cela, j'étais comme beaucoup, inconscient des dangers de la route, je ne me sentais pas concerné et étais persuadé que les accidents n'arrivaient qu'aux autres « les mauvais conducteurs ».

J'ai réalisé à ce moment-là que la réalité était bien autre, que la sécurité routière concernait tout le monde et particulièrement ceux qui n'en avaient pas conscience. Il m'est apparu évident que pour faire évoluer les comportements il fallait m'impliquer de manière active. Lors d'un rendez-vous à la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière, j'ai découvert qu'il existait une coordination dans chaque département et que je pouvais m'y investir, j'ai donc suivi la formation en avril 1995 et suis devenu IDSR.



Une intervention de sécurité routière vous tient-elle particulièrement à cœur ?

Toutes les interventions sont évidemment importantes et je regrette l'abandon des enquêtes REAGIR. Cependant s'il faut choisir, j'aurais une préférence pour les interventions en milieu scolaire. Depuis 1995, mon intervention dans ces structures, auprès des jeunes, est basée sur le témoignage sans support de communication. Je leur raconte simplement la réalité d'un accident grave, ses origines, son déroulement et ses conséquences qui s'étendent bien au-delà de la fin

de l'accident.

Ce témoignage a simplement pour but de leur montrer que nous sommes tous concernés. Il permet aussi de nouer le dialogue de manière différente pour les amener à prendre conscience que les règles du code de la route sont simplement là pour nous protéger et nous permettent de vivre ensemble dans un milieu dangereux mais aussi que sur la route nous sommes tous responsables les uns des autres.

Cocktails à gogo :

Entre le 13 et le 17 octobre, 7 représentations de la pièce « Cocktails à gogo », interprétée par le Réactif Théâtre, ont eu lieu dans la Vienne, auprès d'élèves de lycées professionnels et agricoles. Cette pièce explore, notamment, les thématiques des addictions et de la sécurité routière, avec des personnages auxquels les lycéens peuvent s'identifier.

Après chaque représentation, les jeunes sont invités à donner leur avis sur les différentes manières de venir en aide aux personnages et improvisent ensuite, sur scène, leurs propositions. Cette méthode originale de prévention permet donc de mettre les lycéens en situation et leur permet de se projeter dans leurs propres expériences.

L'AGENDA

Du 3 au 9 novembre : Opération "Je roule à vélo et ça se voit" organisée par le service mobilité transports de la ville de Poitiers

4 novembre : sensibilisation des seniors en partenariat avec Génération mouvement aux Roches Prémaries.

6 novembre : sensibilisation des seniors en partenariat avec Génération mouvement à Ayron.

13 novembre : sensibilisation des seniors en partenariat avec Génération mouvement à Monts-sur-Guesnes.

du 13 au 15 novembre : Stands sécurité routière au forum prévention des accidents de la vie courante organisé au parc des expositions par le CCAS de la Ville de Poitiers.

18 novembre : sensibilisation des seniors en partenariat avec Génération mouvement à Archigny.

20 novembre : ateliers sécurité routière auprès des personnels d'EDF.

25 novembre : sensibilisation des seniors en partenariat avec Génération mouvement à Savigny l'Evescault.

25 et 26 novembre : ateliers sécurité routière au RICM de Poitiers.

27 novembre : sensibilisation des seniors en partenariat avec Génération mouvement à Pindray.